## Compte-rendu du Conseil Municipal Lundi 16 avril 2018 à 18h30

**PRESENTS:** Mesdames DELPLACE, DUJON, MOLLIS, REVEL, TAVERA.

Messieurs GARREC, BOTTANI, GALZY.

ABSENTS excusés: Mesdames BATENS, BAXTER, BEURNE, et Messieurs BARDOC,

FAUCHER, PALAY, PERRIER.

Secrétaire de séance : Annick DELPLACE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

La séance est ouverte à 18h30.

Nomination du secrétaire de séance : Annick DELPLACE

## Marché de Construction STEP-Lot n°2: TRANSFERT DES EFFLUENTS

Le Schéma Directeur des eaux usées de la Commune avait conclu à la nécessité de prévoir la construction d'une nouvelle station d'épuration ainsi que son réseau de transfert associé.

Dans ce cadre, le Maître d'œuvre OTEIS a rédigé le cahier des charges pour le réseau de transfert des effluents, a consulté et analysé les offres des entreprises. L'analyse s'est faite en deux temps, d'abord sur la base des offres initiales puis suite à réponse aux questions et négociations.

Monsieur le Maire précise le déroulement de la consultation des entreprises dans le cadre de la procédure adaptée en application des articles 27 et 34 du décret 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

Deux offres ont été reçues, à savoir celles des groupements : CARMINATI/ Cise TP et EHTP.

Sur la base des critères prévus au règlement de la consultation, c'est l'offre du groupement CARMINATI/ Cise TP qui a été classé première, avec une offre financière globale de 293 908.37 € HT.

**Vote : 2 abstentions (Mme Tavera et Mme Dujon)** 

## Autorisation pour avenants Marchés de Construction STEP-Lot 1 et 2

Monsieur le Maire rappelle le montant des marchés concernant la construction de la nouvelle station d'épuration : pour le lot 1 « Poste de refoulement et station d'épuration pour 1800 EH » d'un montant de 1 510 070€ HT et le lot 2 « Transfert des effluents » d'un montant de 293 908,37 € HT

Monsieur le Maire indique avoir prévu des crédits supplémentaires au budget eau et assainissement 2018 pour pallier aux imprévus des travaux.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de :

- L'Autoriser à signer les différents avenants concernant les marchés pour le lot 1 « Poste de refoulement et station d'épuration pour 1800 EH » et le lot 2 « Transfert des effluents » dans la limite de 3% de ces marchés
- Lui donner délégation pour l'approbation de tous actes contractuels afférents à ces marchés dans la limite de l'enveloppe financière correspondant aux montants initiaux des marchés augmentée de 3%.

**Vote : 2 abstentions (Mme Tavera et Mme Dujon)** 

La séance est levée à 18h50